

**COMPTE RENDU de SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 16 MAI 2014**

Le seize mai deux mil quatorze, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué en date du sept mai deux mil quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Michel FROGER, Maire.**

Quatorze conseillers municipaux en exercice étaient présents :

Mesdames Pierrette BUNEL, Florence BARBIER, Béatrice LECORSIER, Isalyne HERIVEAU, Catherine GIFFRAIN, Sandrine WEINHARD, Pascale CHAUSSON, Cyrille PELLETIER.

Messieurs Michel FROGER, Jean-Claude POTTIER, Cédric CATOIS, Jérôme CHERON, Louis BAUSSAN, Jean-Marie FROGER.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Madame Florence BARBIER est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire annonce les sujets supplémentaires à l'ordre du jour :

- Désignations de 2 référents « Tempête »
- Droit à la formation des élus
- Désignations de membres pour les commissions de la Communauté de communes du Pays

Bilurien : . Commission patrimoine randonnée
. Commission jeunesse et périscolaire
. Commission culturelle
. Commission communication
. Commission travaux et accessibilité

Monsieur le Maire annonce les questions diverses suivantes :

- Refleurissement de la commune
- Point sur la cuisine de la cantine scolaire
- Effectif de l'école
- Tableau des permanences pour les élections européennes le 25 mai 2014
- Eclairage public
- Vitrail de l'église
- SAEP de Dollon

1^{er} OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

En vertu de la circulaire ministérielle du 26 octobre 2001 qui a instauré la mise en place d'une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune, Monsieur le Maire demande à l'assemblée municipale de désigner un « correspondant Défense » qui sera l'interlocuteur privilégié des autorités préfectorales et militaires du département.

M Jérôme CHERON se porte candidat.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres votants M Jérôme CHERON « correspondant Défense ».

2^{ème} OBJET : DESIGNATION D'UN REFERENT SAGE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que la commune est concernée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Huisne. Aussi, il convient de désigner un référent SAGE. M Jean-Claude POTTIER se porte candidat.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres votants M Jean-Claude POTTIER « référent SAGE ».

3^{ème} OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

L'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) prévoit que dans chaque commune, soit institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants pour communes de 2 000 habitants ou moins. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune. Les douze commissaires titulaires ainsi que les douze commissaires suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques (DDFIP) sur une liste de contribuables, en nombre double et a été dressée par le conseil municipal.

4^{ème} OBJET : ISOLATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société EOLIS située à Marmande (dép 47) a proposé d'isoler par soufflage de laine minérale les bâtiments communaux c'est-à-dire la future bibliothèque, les combles de la mairie, l'école ainsi que la maison des associations. Ce coût s'élève à 5 386,56 € avec une remise 100 % car celle-ci s'inscrit dans le cadre de la contribution de Total Marketing Services en application de son plan d'actions d'économies d'énergie relatif à son engagement envers l'Etat, la durée de vie conventionnelle est de 35 ans. M le Maire demande aux membres du Conseil de l'autoriser à signer ce devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de la Société EOLIS.

5^{ème} OBJET : DESIGNATION DE 2 REFERENTS TEMPETE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que suite à un courrier d'ERDF, il convient de désigner 2 référents « Tempête » en cas d'évènement climatique de grande ampleur, d'instaurer un lien entre chaque commune concerné et la cellule de crise ERDF.

M Cédric CATOIS se porte candidat pour référent « tempête » n° 1 et M Michel FROGER se porte candidat référent « Tempête » n° 2.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres votants :

. M Cédric CATOIS référent « tempête » n° 1 et M Michel FROGER référent « Tempête » n° 2.

6^{ème} OBJET : DROIT A LA FORMATION DES ELUS

M le Maire informe l'assemblée municipale qu'afin de garantir le bon exercice des fonctions d' élu local, la loi a instauré un droit à la formation de 18 jours par mandat au profit de chaque élu. Les crédits sont plafonnés à 20% du montant maximum des indemnités de fonctions susceptibles d'être allouées aux élus. Les thèmes privilégiés seront par exemple : les fondamentaux de l'action publique locale, les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions, les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole bureautique, gestion des conflits,...). Monsieur le Maire propose que le montant des dépenses soit plafonné à 20 € par élu.

Le conseil municipal décide d'adopter la proposition de M le Maire.

7^{ème} OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES DU PAYS BILURIEN REPRESENTANT LA COMMUNE DE ST-MICHEL-DE-CHAVAINES

Le Conseil municipal a désigné les personnes suivantes :

. Commission patrimoine – randonnée

M Cédric CATOIS membre du conseil et M Michel BERTRAND et M Bruno COURANT pour les non élus

. Commission jeunesse et périscolaire

Mme Sandrine WEINHARD et M Jean-Marie FROGER

. Commission culturelle

Mme Sandrine WEINHARD

. Commission communication

M Cédric CATOIS

. Commission travaux et accessibilité

M Jérôme CHERON

- **Point budget 2014** : présentation du budget primitif 2014 aux conseillers municipaux.
- **Refleurissement de la commune** : présentation par Pascale Chausson.
- **Point sur la cuisine de la cantine scolaire** : information sur le devis de la Sté Besnard concernant le four et la gazinière.
- **Mise en place d'une commission restreinte pour le recrutement d'un agent communal** : Pascale CHAUSSON, Béatrice LECORSIER, Cyrille PELLETIER, Cédric CATOIS, Michel FROGER.
- **Tableau des permanences pour les élections européennes le 25 mai 2014** :

HORAIRES	NOMS
8h-10h30	Catherine GIFFRAIN, Florence BARBIER, Pascale CHAUSSON
10h30-13h	Jean-Marie FROGER, Cédric CATOIS, Michel FROGER
13h-15h30	Louis BAUSSAN, Jean-Claude POTTIER, Cyrille PELLETIER
15h30-18h	Pierrette BUNEL, Sandrine WEINHARD, Jérôme CHERON

- **Eclairage public** : informations par Cyrille Pelletier, les lampadaires s'éteignent à 23h le samedi soir, souhait de se renseigner auprès de la Sté ETDE afin de reporter l'extinction à 0h.
- **Vitrail de l'église** : demande par Cyrille Pelletier souhait de poser grille de protection sur le vitrail de l'église
- **SAEP Dollon** : informations par Louis Baussan, Pdt Roland PITARD, 1^{er} vice-président André ROULLIER, 2^{ème} vice-présidente Mme FOUQUET, 3^{ème} vice-président André-Pierre GUITTET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30